

Présents :

Elus	L. Linares	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	J.L. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Cabinet du maire	J.F. Arnault Vincent	Directeur adjoint de cabinet
Administration	S. Durand	Directrice écocitoyenneté
	C. Guesnier	Chargé de la participation citoyenne
Habitants	13 personnes	Dont 2 animateurs référents

Ordre du jour

Points soumis par le comité des habitants :

1. Retour fête du printemps 2024
2. Préparation fête du comité d'habitants 2024
3. Label ville Prudente

Points soumis par la Ville :

4. Point d'informations
5. Installation d'armoires à livres dans les quartiers

Préambule

Deux réunions régulières ont été organisées depuis la dernière réunion plénière de décembre 2023 : 19 avril et 13 juin. Il y a 57 membres inscrits.

1. Retour fête du printemps 2024

Renouvellement des excuses de l'impossibilité de présence de L. Linares lors de cet évènement.

Bilan très positif unanimement. Remerciement des membres du comité à C. Guesnier, chargée de la participation citoyenne pour sa disponibilité et avoir réglé toutes les difficultés de dernières minutes.

Une réunion de bilan technique a été réalisée entre service et habitants pour les améliorations techniques pour la prochaine édition, notamment :

- Manque de ressource humaine pour l'atelier d'animation pour les enfants. Point d'importance, car cela a été très apprécié par les parents. À travailler pour l'an prochain avec les réseaux associatifs de la Ville.
- Nécessité d'imposer une heure d'arrivée plus précoce pour les commerçants. Certains commerçants ne sont pas venus au dernier moment.

À souligner la forte implication des membres actifs pour l'organisation (17 personnes réparties par poste), ainsi que les réunions préparatoires, avec les services de la Ville ainsi que le groupe Eiffage pour la sécurisation des abords du chantier qui ont participé au succès de cette organisation.

Une réflexion est en cours pour une action partagée avec la Roue libre de Thau pour l'édition 2025. L'association avait en effet une animation le même jour cette année. Une rencontre est à provoquer à l'automne.

2. Préparation fête du comité d'habitants 2024

La première édition en juin 2023 a été vécue comme un échec par les membres du comité. Une nouvelle tentative aura lieu le samedi 14 septembre 2024, en collaboration avec la médiathèque à l'occasion de leur fête de rentrée. Une sortie randonnée le matin sera organisée par le comité habitant. Entre 10h et 16h, se dérouleront les animations de la médiathèque. À partir de 16h, les membres du comité habitants se mettront en action pour une soirée musicale avec repas.

Expérience mal vécue d'une première participation à la fête de la médiathèque des membres du comité, où était ressorti le sentiment d'une implication limitée à un soutien logistique. Travail pour que l'organisation soit mieux partagée cette année. Travail en cours pour créer un outil commun de communication avec leurs services : Préparation d'une création d'une chanson sur le quartier, en partenariat avec l'équipe de la Médiathèque. Atelier ciné et musique de la Médiathèque pour une chanson participative.

Un support de communication commun entre la Ville (comité habitants) et l'agglomération (médiathèque) est en cours d'élaboration.

3. Label Ville Prudente

Les membres du comité proposent que la Ville puisse candidater au Label « Ville prudente » qui permet de travailler la sécurisation des mobilités (motorisée et douces) ; en encourageant le développement des mobilités douces. L'obtention du Label permet de souligner les efforts d'une Ville en la matière.

Élus référents

Important travail déjà engagé sur ce thème par la Ville (Plan local de déplacement ; schéma modes doux de 2019). Sujet qui rejoint la demande des autres comités ainsi que celles du comité des sages et de l'association la Roue Libre de Thau pour la sécurisation des mobilités (principales demandes : développement des mobilités douces et ralentissement des déplacements motorisés). La Ville doit encore progresser sur ces sujets pour répondre aux attentes en la matière.

Proposition : organiser un travail à l'automne d'ateliers participatif par quartier afin de partir de l'expertise d'usage des habitants avec l'appui des expertises disponibles (association la Roue Libre, services de la Ville, et en partenariat avec l'agglomération et le département) qui pourront présenter les plans existants et les possibilités techniques.

Proposition appréciée par le comité qui est volontaire pour travailler ; des points de danger sont clairement identifiés (rond-point coopératif ; nouveau rond-point secteur Pielles ; absence de pistes cyclables sur les boulevards autour du cœur de Ville) et des illogismes ressentis, notamment sur les sorties de Zone 30 quand on sort du BUC pour rentrer dans les quartiers (exemple : rue Maréchal Leclerc indiquée).

Élus référents

La généralisation de la zone 30 à toute la Ville n'est pas encore effective. C'est un des sujets sur lequel nous pouvons évoluer. Le travail en atelier permettra de s'appuyer sur votre expertise d'usage pour identifier les points à améliorer.

4. Point d'informations de la Ville

Rue du soufre

La réfection de la rue du soufre est inscrite dans le plan action voirie communal, de longue date. Elle figure désormais dans le Plan Pluriannuel d'Investissement pour 2025. Pour sécuriser l'espace et réguler les problématiques hydrauliques, il sera nécessaire de réduire le nombre de stationnements. Le manque d'espace empêchera d'améliorer les mobilités douces sans modifier le stationnement ; des choix seront nécessaires. Cette problématique de partage entre la place qui sera faite aux mobilités douces et celle du stationnement est un enjeu majeur sur la commune qui doit être traité de façon concertée et collective.

La Ville fait de son mieux pour améliorer la mobilité au quotidien sur un réseau très étendu et des contraintes budgétaires. Cette année, la Ville sécurisera la rue des Lierles.

Rappel sur le Règlement du Budget Participatif

Trois projets ont été déposés au nom du comité habitants Barnier Crozes Pielles. Projets intéressants, mais qui – selon le règlement voté en conseil municipal – doit être porté par des personnes propres, pas par une instance : ni une association, ni un comité habitant.

Le budget participatif a été pensé pour développer des initiatives citoyennes indépendantes de projets collectifs. Les membres du comité d'habitants sont donc invités à renouveler leur projet en leur nom propre (1 à 3 personnes maximum par projet) pour que chaque dossier soit recevable.

5. Installation d'armoires à livres dans les quartiers

La Ville souhaite l'installation d'une armoire à livre par emprise de comité habitants – dans un premier temps au moins - et demande aux membres du comité habitants de convenir d'un choix pour sa localisation. Le comité habitants est invité à débattre du sujet en réunion régulière et à transmettre son choix au service.